

Réunion du Comité Syndical du 04 avril 2019

Convoqué le vingt-cinq mars deux mille dix-neuf, le Comité syndical s'est réuni le quatre avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures pour sa 91^e séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

91^e Séance

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20190404-DCS629-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2019

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Madame Nadine ALAPETITE
Madame Pascale AMEIL
Madame Martine BELLEROSE
Madame Jacqueline BOLIS
Monsieur Gérard BONHER
Monsieur Roland BONJEAN
Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Serge CHALEIL
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Joël DERRÉ
Madame Martine FAUCHER

Madame Hélène FEDERSPIEL
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Jacques LARDANS
Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Jérôme PIREYRE
Madame Claude PRACROS
Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Gilles VOLDOIRE

Avaient donné pouvoir : NÉANT

Étaient excusés / absents :

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur José BELDA
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Roland BLANCHET
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BUCHE
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Jacques CHEVALIER
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Alain DEAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Laurent DIAS
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Philippe GAILLARD
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Roger GARDES
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING
Monsieur Mohand HAMOUMOU

Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Didier IMBERT
Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Bertrand PASCIO
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Christian SIMONET
Madame Marie-José TROTE
Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard VIALAT
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Étude de Mise en Valeur Agricole Des Coteaux Ouest du Grand Clermont

Monsieur le Président explique aux membres de l'Assemblée Délibérante que Le Grand Clermont et le Parc naturel régional Livradois-Forez ont élaboré un Projet Alimentaire Territorial conjoint à travers une démarche participative et prospective. Le PAT vise à augmenter le taux d'auto-alimentation du territoire ainsi qu'à favoriser la consommation de produits locaux de qualité issus d'une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement.

Des objectifs chiffrés ont été retenus à l'échéance 2050 afin de fixer une trajectoire à atteindre sur chacun des 6 axes stratégiques qui sont :

1. Préserver et remobiliser les terres agricoles en surfaces et en qualité pour maintenir l'activité agricole locale ;
2. Accompagner l'évolution des pratiques en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et rémunératrice ;
3. Renforcer et créer les filières pour favoriser l'autosuffisance alimentaire du territoire d'aujourd'hui et de demain ;
4. Développer une culture du consommateur sain, local et responsable ;
5. Faciliter l'accès aux produits locaux ;
6. Favoriser le développement d'une alimentation durable, saine et locale en restauration collective.

Un des premiers objectifs est donc la préservation et la reconquête du foncier agricole.

Par ailleurs, le Conseil de Développement du Grand Clermont, par le biais de son groupe de travail « Territoire de Nature Singulière », avait proposé toute une réflexion sur la reconquête des coteaux ouest du Grand Clermont.

Traits d'union entre la Chaîne des Puys, la faille de Limagne et la métropole de Clermont Ferrand (et en partie dans le périmètre UNESCO), les coteaux ouest du Grand Clermont (Lachaud, côtes de Clermont, Gergovie, montagne de la Serre, Champs Griot-Mirabel) forment un ensemble remarquable longtemps occupé par des vignobles, des vergers et des cultures. La disparition progressive de ces activités agricoles a conduit à un enrichissement progressif du site. Des actions environnementales de natures diverses (gestion de site, ENS, remise en pâturage, ...) existent mais de façon disjointes, ce qui n'a pas permis d'engager un mouvement global de reconquête des coteaux ouest notamment via une valorisation agricole du site.

L'agriculture du territoire n'échappe pas aux tendances nationales où la pérennité des filières agricoles se heurte à la disparition croissante des surfaces d'exploitation et au faible renouvellement des générations agricoles. Toutefois, le diagnostic agro-alimentaire, établi lors de l'élaboration du PAT, a mis en exergue que les filières agroalimentaires offrent de réelles perspectives de développement et d'emplois locaux, renforcées par le développement de nouvelles attentes des consommateurs en matière d'alimentation : produits locaux, de qualité, circuits de proximité....

Par ailleurs, au-delà de leur vocation économique, les activités agricoles sont essentielles à la préservation et à la mise en valeur des secteurs naturels du territoire dont les coteaux ouest du Grand Clermont sont emblématiques. Milieux naturels remarquables en porte de ville, ils constituent une ressource territoriale à préserver en maintenant notamment les activités agricoles qui les entretiennent.

Ils sont également un moyen de créer des conditions favorables pour que de nouveaux agriculteurs et d'autres porteurs de projets viables et en accord avec les objectifs du PAT, puissent s'installer sur des espaces agricoles fonctionnels.

Pour contribuer au maintien d'un tissu d'activités revitalisant et dynamique sur le secteur, un état des lieux des coteaux, une réflexion sur les outils et les actions de mise en valeur, notamment agricole, du territoire sera réalisé. L'étude à mener portera une attention particulière à la structure du foncier et au déploiement d'une action publique coordonnée à l'échelle des 4 EPCI du Grand Clermont.

Dans le cadre de l'appel à projets du Programme d'Investissement d'Avenir « Territoires d'innovation », lancé par l'État en novembre 2018, il a été présenté une candidature dénommée « Happi Montana » par plusieurs acteurs publics et privés du Massif Central. Animée par MACEO, cette candidature regroupe environ 80 partenaires publics et privés du Massif central : collectivités de toute taille, PNR, grandes entreprises, PME, start-ups, établissements d'enseignement et de recherche, diverses structures expertes. Elle met en avant, pour accompagner et accélérer la transition réussie des territoires, la mise en place d'un modèle innovant et particulièrement ambitieux de développement en réseaux, au plus proche du terrain, s'appuyant sur les mises en synergie des acteurs des métropoles, villes intermédiaires et territoires ruraux, ainsi que la mobilisation citoyenne. Dans le cadre d'Happi Montana, le Grand Clermont a ainsi sollicité une subvention de 50% afin de financer cette étude dont le coût est estimé à 50.000,00 € TTC.

Le Grand Clermont a également sollicité, auprès de l'État, une aide de 30% dans le cadre de son contrat de ruralité 2019.

Le plan de financement prévisionnel est donc le suivant :

- Coût : 50.000,00 € TTC
- Plan de financement prévisionnel :
 - PIA/ Happi Montana : 25.000,00 € (50%)
 - Contrat de Ruralité : 15.000,00 € (30%)
 - Grand Clermont : 10.000,00 € (20%)

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'approuver l'opération telle que présentée par Monsieur le Président,**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à ce projet,**
- **Dit que les crédits sont prévus au budget primitif des exercices concernés.**

À Clermont-Ferrand, mercredi 10 avril 2019.

**Dominique ADENOT,
Président.**

